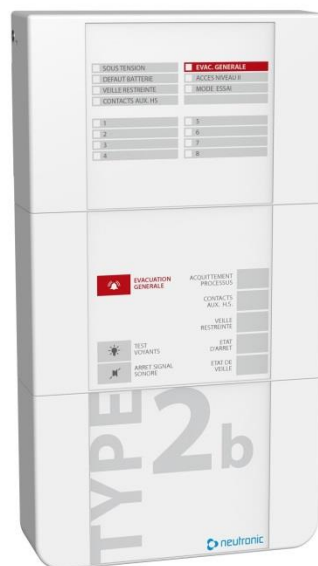


Profil Environnemental Produit

TT2-Pr – BAAS de type Pr



TT2-Pr – BAAS de type Pr

Réalisé par CODDE, filiale de Bureau Veritas



N° enregistrement : NEUT-00002-V01.01-FR	Règles rédaction : « PEP-PCR-ed3-FR-2015 04 02 » complété par le « PSR-0007-ed1.1-FR-2015 10 16 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH15	Information et référentiels : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition: 07-2016	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2010	
Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/>	
Revue critique du PCR conduit par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1:2014	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025:2010 « marquages et déclarations environnementaux.	
Déclarations environnementales de Type III »	



INFORMATIONS GENERALES

PRODUIT DE REFERENCE

Le produit de référence faisant l'objet de la déclaration environnementale est un dispositif autonome d'alarme incendie sonore principal (BAAS de type Pr) dont la référence commerciale est :

Réf. ∞ TT2b-Pr8

UNITE FONCTIONNELLE

« Commander les diffuseurs sonores et/ou lumineux de l'alarme générale incendie de type Sa*. Cette fonction est assurée pendant 10 ans par son alimentation autonome. »

* Sa=Sa et toutes ses déclinaisons

REFERENCES COUVERTES

Le produit de référence est applicable à une famille de produit homogène. La déclaration environnementale couvre les références commerciales suivantes :

Référence commerciale	Catégorie	Nombre de boucles	Consommation
∞ TT2b-Pr2	∞ BAAS-Pr	∞ 2 boucles	∞ 5960 mW
∞ TT2b-Pr4	∞ BAAS-Pr	∞ 4 boucles	∞ 5960 mW

MATIERES CONSTITUTIVES

La masse totale du produit emballé est de 872 g dont 92 g d'emballage. Les matières constitutives sont :

Matières constitutives	Métaux		Plastiques		Autres	
	Nickel	4,85%	Acrylonitrile butadiène styrène (ABS)	48,83%	Carton	8,58%
	Aluminium	3,69%	Résine époxy	3,11%	Fibre de verre	3,98%
	Cuivre	2,85%	Résine polyester	1,69%	Electrolyte	1,84%
	Laiton	2,83%			Hydroxyde	1,76%
	Acier	2,70%			Papier	1,67%
					Polyvinyle chloride	1,53%
					Terres rares	1,36%
	Divers	3,19%	Divers	3,01%	Divers	2,53%

METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

L'analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères imposés par le PCR-ed3-FR-2015 04 02 du Programme PEP ecopassport®. L'unité fonctionnelle, le scénario d'utilisation, le scénario de maintenance et le scénario de fin de vie sont conformes aux hypothèses fixées dans le PSR-0007-ed1.1-FR-2015 10 16. Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME version 5.5.0.11 et de sa base de données Avril 2015.

ETAPE DE FABRICATION

Le TT2b-Pr8 ainsi que les autres références couvertes sont assemblés en France à Chelles (77500). Les pièces et composants proviennent de France (pièces plastiques, visserie et emballage) et de Chine (batterie et composants électroniques).

Modèle énergétique

Non applicable (assemblage manuel)

ETAPE DE DISTRIBUTION

Le produit est distribué en France. L'emballage (92 g) est constitué de carton (84%) et de papier (16%).

ETAPE D'INSTALLATION

Le TT2b-Pr8 ainsi que les autres références couvertes ne nécessitent pas de composant supplémentaire pour assurer l'installation du produit.

L'emballage, constitué de carton et de papier, doit être déposé dans un bac de recyclage.

ETAPE D'UTILISATION

Le scénario* d'utilisation étudié considère une consommation en mode veille de l'appareil 100% du temps sur une durée de vie de référence de 10 ans.

** Les périodes de non consommation d'énergie générée en phase d'usage ainsi que les périodes de consommation exceptionnelles liées au déclenchement d'alarme sont négligées. La puissance prise en considération correspond à la consommation de l'appareil en phase de charge de la batterie. Il s'agit d'un scénario pénalisant.*

Avec une puissance de 5690 mW en mode veille, le TT2b-Pr8 consomme 498 kWh sur 10 ans. Conformément aux recommandations du PSR en vigueur, un changement de batterie tous les 4 ans a été pris en considération. Cependant, Neutronic ne recommande aucun changement sur l'ensemble de la durée de vie du produit.

Modèle énergétique

Electricity Mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR (ELCD)

FIN DE VIE

NEUTRONIC participe à la valorisation des déchets DEEE en tant qu'adhérent de l'eco-organisme RECYLUM. Afin d'être valorisé, le produit doit être présenté à un centre de collecte et de traitement des déchets spécifique aux produits électrique et électronique conformément à la filière DEEE. Le produit contient une batterie Ni-Mh de 111g et doit être traité spécifiquement.

Le scénario de fin considéré* dans cette déclaration est : recyclage (50,5%), incinération sans valorisation énergétique (7,1%) et enfouissement (42,5%).

** Potentiel de recyclabilité du TT2b-Pr8 calculé selon la méthode ECO'DEEE.*

Modèle énergétique

Electricity Mix; AC; consumption mix, at consumer; 1kV - 60kV; FR (ELCD)

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PRODUIT DE REFERENCE TYPE

L'analyse de cycle de vie est conforme aux Règles générales PCR–ed3-FR-2015 04 02 et aux Règles spécifiques applicables aux Appareils Electriques Autonomes de Sécurité PSR-0007-ed1.1-FR-2015 10 16, disponibles sur le site www.pep-ecopassport.org.

INDICATEURS OBLIGATOIRES

Indicateur	Unité	Total	Etape de fabrication	Etape de distribution	Etape d'installation	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie
Contribution au réchauffement climatique	kg CO ₂ -eq	8,90E+01	1,10E+01	4,34E-02	4,58E-04	7,77E+01	2,65E-01
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC11-eq	1,67E-04	1,19E-06	8,79E-11	9,28E-13	1,65E-04	2,19E-08
Contribution à l'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ -eq	2,90E-01	1,57E-02	1,95E-04	2,06E-06	2,74E-01	2,40E-04
Contribution à l'eutrophisation de l'eau	kg PO ₄ ³⁻ -eq	2,98E-02	4,08E-03	4,48E-05	4,73E-07	2,56E-02	9,41E-05
Contribution à la formation d'ozone photochimique	kg C ₂ H ₄ -eq	1,80E-02	2,20E-03	1,39E-05	1,46E-07	1,57E-02	2,82E-05
Contribution à l'appauvrissement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb-eq	1,41E-03	1,39E-03	1,74E-09	1,83E-11	2,64E-05	2,08E-09
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	7,61E+03	4,54E+02	6,14E-01	6,48E-03	7,15E+03	2,26E+00
Volume nette d'eau douce	m ³	1,12E+00	1,33E-01	3,88E-06	4,10E-08	9,90E-01	2,64E-04

* représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

INDICATEURS FACULTATIFS

Indicateur	Unité	Total	Etape de fabrication	Etape de distribution	Etape d'installation	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie
Contribution à l'appauvrissement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ	8,63E+02	1,57E+02	6,10E-01	6,43E-03	7,03E+02	1,81E+00
Contribution à la pollution de l'eau	m ³	3,83E+03	8,13E+02	7,14E+00	7,53E-02	3,00E+03	1,29E+01
Contribution à la pollution de l'air	m ³	3,34E+03	1,50E+03	1,78E+00	1,88E-02	1,82E+03	1,46E+01
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	3,22E+02	1,85E+00	8,18E-04	8,63E-06	3,20E+02	1,22E-03

Indicateur	Unité	Total	Etape de fabrication	Etape de distribution	Etape d'installation	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	8,81E+02	1,57E+02	6,10E-01	6,43E-03	7,21E+02	1,81E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	3,85E+03	8,13E+02	7,14E+00	7,53E-02	3,01E+03	1,29E+01
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	3,87E+03	1,50E+03	1,78E+00	1,88E-02	2,36E+03	1,46E+01
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	3,22E+02	1,85E+00	8,18E-04	8,63E-06	3,20E+02	1,22E-03
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	4,38E-01	4,38E-01	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*
Utilisation de matières secondaires	kg	3,23E+02	2,29E+00	8,18E-04	8,63E-06	3,20E+02	1,22E-03
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	7,27E+03	4,31E+02	6,13E-01	6,47E-03	6,83E+03	2,25E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	2,06E+01	2,03E+01	0,00E+00*	0,00E+00*	2,83E-01	0,00E+00*
Déchets dangereux éliminés	kg	7,29E+03	4,51E+02	6,13E-01	6,47E-03	6,83E+03	2,25E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg	6,61E-02	6,61E-02	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*
Déchets radioactifs éliminés	kg	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*	0,00E+00*
Matières destinées au recyclage	kg	2,19E+01	1,11E+01	0,00E+00*	0,00E+00*	9,29E+00	1,52E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	1,28E+02	1,91E+00	1,54E-03	1,63E-05	1,26E+02	2,09E-02
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	2,08E+00	1,01E-03	1,10E-06	1,16E-08	2,08E+00	1,22E-05

* représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

REGLES D'EXTRAPOLATION

Dans le cadre d'une fiche PEP valable pour une famille de produit homogène, un coefficient de pondération des impacts environnementaux est appliqué à l'ensemble des produits couverts par la même famille.

Les références additionnelles couvertes par la famille homogène présentent les mêmes impacts que ceux du produit de référence sur l'ensemble des indicateurs. Les coefficients de pondération sont donc de 1.

	Détenteur de la déclaration :		
	NEUTRONIC	Tel	+33 (0)1 64 73 58 95
	34, Rue de Valengelier	Email	info@neutronic.fr
	77500 CHELLES	Web	www.neutronic.fr
	Auteur de l'Analyse du Cycle de Vie :		
	Bureau Veritas CODDE	Tel	+33 (0)4 76 07 36 46
	170 rue de Chatagnon	Email	codde@fr.bureauveritas.com
	38430 MOIRANS	Web	www.codde.fr